

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINTE FOY SAINT SULPICE

SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2025

Date de la convocation : 28 octobre 2025
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres excusés : 2 (1procuration)
Nombre de membres absents : 0

Del2025-11-36-2

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202210-20251107-DEL2025-11-36-2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/11/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le sept novembre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Sainte Foy Saint Sulpice, dûment convoqués, se sont réunis, en session ordinaire, salle du conseil municipal en Mairie, sous la présidence de Monsieur Mickaël MIOMANDRE, Maire.

PRESENTS : Messieurs MIOMANDRE M. - PONVIANNE G. - JURINE T.- COUTIRIER A. - DE OLIVEIRA F. - DUINAT J. - REBOUX A.- RICO S. - THIVOLET D. - VIAL F. - Mmes TRICAUD M. - MOREL P. - ARTHAUD V.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs PALLUAT DE BESSET D. (a donné procuration à M. REBOUX André) - VERCHERAND P.

ABSENT :

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Paulette MOREL

OBJET : EXTENSION BOULANGERIE - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2026 :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'extension de la Boulangerie et met à disposition les plans établis par le cabinet d'architecte et donne lecture du récapitulatif des dépenses pour mener ce projet à son terme.

L'estimation financière des travaux s'élève à 88 500,00 € HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter la subvention au titre de la DETR pour aider aux travaux d'extension de la Boulangerie, unique commerce de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de solliciter une subvention au titre de la DETR pour aider à l'aménagement de la Boulangerie ;
- Charge Monsieur le Maire de constituer le dossier ;
- L'autorise à signer toutes les pièces y afférant.

Fait à Sainte Foy Saint Sulpice, le 7 novembre 2025

Le Maire
Mickaël MIOMANDRE



La secrétaire de séance,
Paulette MOREL

